



Envoyé en préfecture le 26/01/2018
Reçu en préfecture le 26/01/2018
Affiché le 26/01/2018
ID : 035-213502875-20180122-03_2018_DEL-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département
d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement
de SAINT-MALO

VILLE DE
SAINT-LUNAIRE

Le vingt-deux janvier deux mille dix-huit, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Lunaire s'est réuni à la Mairie après avoir été légalement convoqué le seize janvier deux mille dix-huit.

La séance a été ouverte sous la présidence de Michel PENHOUËT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Sophie GUYON, Claire HARDY, Franck BEAUFILS.

Pouvoirs : Jean-Noël GUILBERT à Loïc GANDON ; Muriel CARUHEL à Fany DUFEIL ; Thierry MACHERAS à Sophie GUYON ; Jean-Pierre BACHELIER à Franck BEAUFILS.

Absente : Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT.

Assistait également à la séance Madame Katell LE PETIT, Directrice Générale des Services.

Monsieur Franck BEAUFILS a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération n° 03/2018

FINANCES : TARIFS 2018 DU BUDGET MOUILLAGE

Rapporteur : Loïc GANDON

La redevance de l'Etat étant inchangée pour 2018 pour les deux zones de mouillages (Grande plage et Fosse aux Vaults) et le budget étant équilibré, il est proposé de maintenir pour 2018 les mêmes tarifs pour les mouillages, à savoir :

BUDGET MOUILLAGES - TARIFS 2018		
Objet	Prix TTC 2016 et 2017	Prix TTC 2018
Bateau inférieur à 7 mètres	82,00 €	82,00 €
Bateau supérieur à 7 mètres	164,00 €	164,00 €
Va et vient	23,00 €	23,00 €

Il convient de rappeler que les recettes de ce service étant inférieures à 32 000 €, ce service est exonéré de TVA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs du budget mouillage ci-dessus pour l'année 2018.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Michel PENHOUËT

